



Fiez



Fontaines



Grandevent



Novalles

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE GUIDE DES BONS USAGES

Ce guide a pour but de vous présenter l'organisation de la déchetterie et les différentes filières de recyclage mises à disposition.

Une signalétique avec pictogrammes et explications a été mise en place et est reprise dans ce document. Le ou la surveillant.e de déchetterie présent.e sur place est à votre disposition en cas de questions.

MERCI DE BIEN TRIER VOS DÉCHETS

**POUR UN FONCTIONNEMENT EFFICACE ET
EFFICIENT DE NOTRE DÉCHETTERIE.**

HORAIRES D'OUVERTURE

Été, du 01 avril au 31 octobre

Le mardi: de 17h00 à 18h30

Le jeudi: de 17h00 à 18h30

Le samedi: de 9h45 à 11h45

Hiver, du 01 novembre au 31 mars

Le mardi: de 16h00 à 17h00

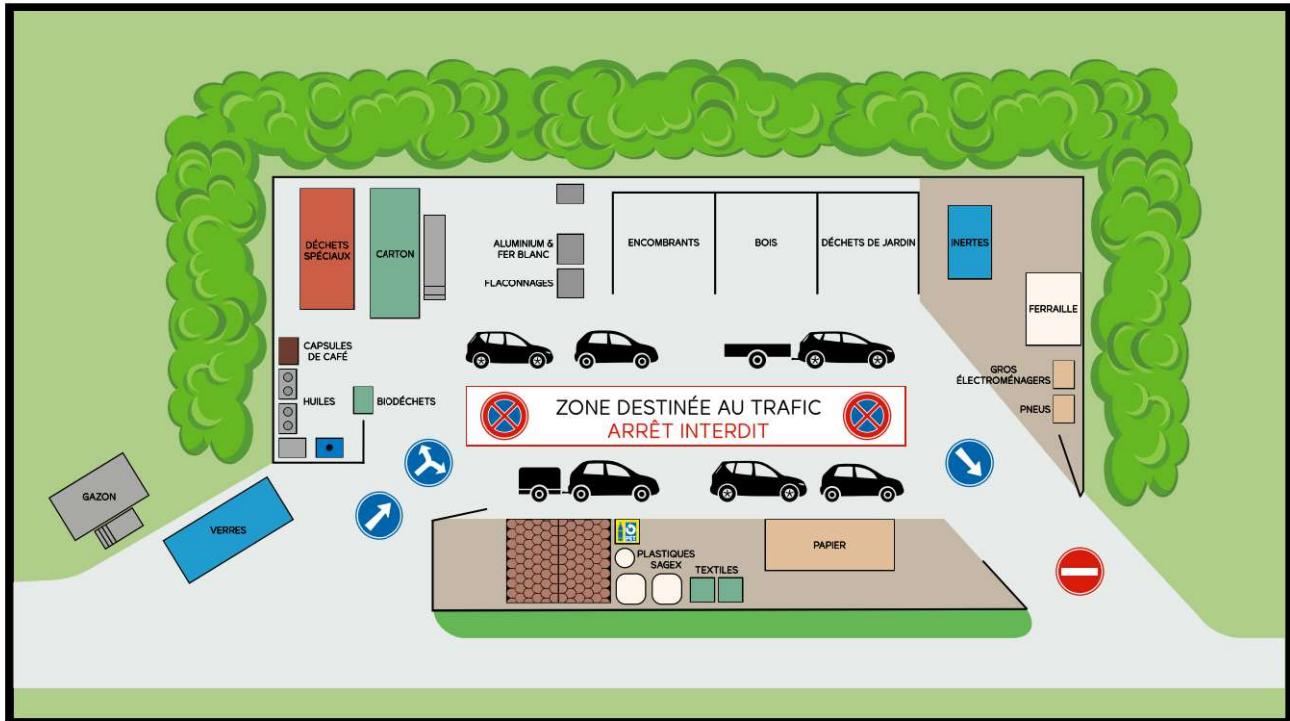
Le jeudi: de 16h00 à 17h00

Le samedi: de 9h45 à 11h45

**TRIER
LES DÉCHETS
C'EST
~~L'AVENIR~~
*Maintenant!***

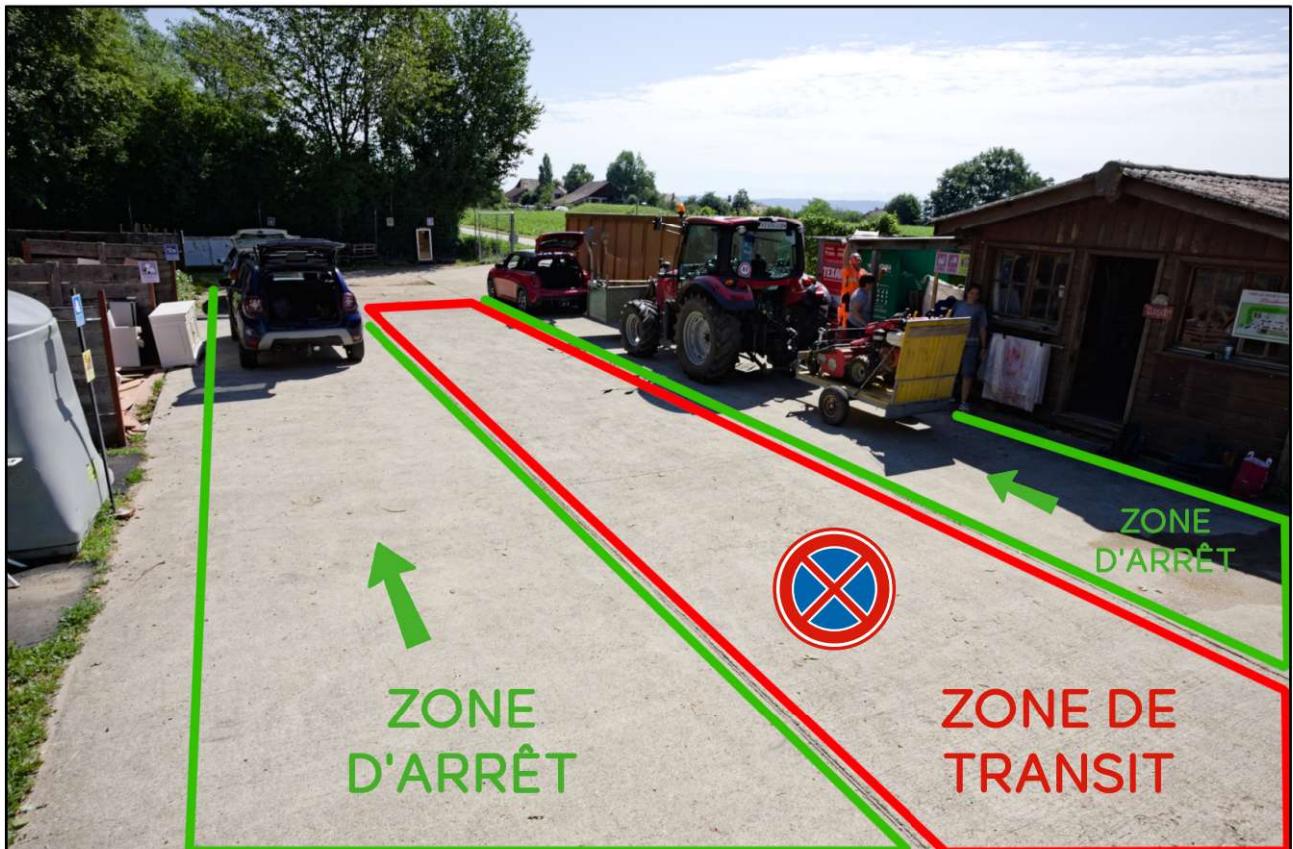
**ENSEMBLE
RELEVONS LE DÉFI**

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT



Le plan ci-dessus se trouve en grand format à la fin du document.

L'accès se fait en suivant les indications de sens unique, la zone centrale doit rester libre pour le trafic. Le gazon et le verre peuvent être déposés en dehors des heures d'ouverture de la déchetterie.





Gazon

Le gazon, et le **gazon uniquement**, doit être déposé dans la remorque à l'extérieur de la déchetterie. Peut également être déposé dans le bac à déchets de jardin durant les heures d'ouvertures si l'accès à la remorque pose problème.



Verre vide

Les bouteilles et bocaux en verre doivent être déposés sans fermeture (couvercle). Si le compartiment blanc ou brun est plein, et pour toutes autres couleurs (par exemple bleue), ou en cas de doute, utiliser le compartiment vert.



Les verres à boisson ou autres vases à fleurs doivent être déposés dans la benne aux inertes. Bien que composés de verre, ils contiennent aussi d'autres éléments, comme du plomb, qui ne doivent pas se retrouver dans la filière de recyclage du verre pour contenants alimentaires.



Biodéchets

Peuvent être déposés tous les restes de nourriture (légumes, viande, poisson) cuits ou crus, pain, pâtisseries, coquilles d'œuf, sachets de thé, marc de café. Mais aussi les fleurs ou la **LITIÈRE VÉGÉTALE** pour animaux.



Seuls les sacs compostables sont autorisés, sacs identifiables aux logos et avec une impression en quadrillage.



Huiles minérales et végétales

Les huiles sont collectées dans deux bacs séparés.

LES HUILES MINÉRALES, huile de moteur, lubrifiant, huile hydraulique.

LES HUILES VÉGÉTALES, utilisées principalement en cuisine, huile de friture, glycérine.



Les bouteilles d'huile de cuisine vides vont dans les flaconnages.



Capsule de café

Les capsules type Nescafé EN ALUMINIUM UNIQUEMENT.

LES AUTRES CAPSULES VONT DANS LES SACS TAXÉS DES ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES DANS CHAQUE COMMUNE.



Carton

Tout type de carton non souillé, boîtes, cartons ondulés, enveloppes en carton, papiers d'emballage, cartons à œufs, cagettes en carton, livres avec couverture cartonnée.

PAPIER DÉCHIQUETÉ.



Pas de sagex, ni plastique, ou tout autre déchet.

Le carton doit être plié et aplati pour remplir la benne au maximum de sa capacité.



Déchets spéciaux

Les déchets spéciaux regroupent les peintures, solvants, spray aérosols, produits phytosanitaires, produits chimiques, etc... Merci de vous conformer aux indications pour le dépôt dans le bon bac. En cas de doute le surveillant saura vous renseigner. **LES SPRAYS VIDES** doivent être éliminés dans les containers à fer blanc / alu.



Ne jamais jeter ces produits dans les poubelles ou les WC, ces déchets doivent être neutralisés avant d'être éliminés. Les déchets spéciaux ne sont acceptés qu'en petites quantités. Pour les gros volumes, veuillez les retourner là où ils ont été achetés. Les bouteilles de gaz de plus de 1 kg et extincteurs sont interdits, sont à rapporter chez les fournisseurs.



Médicaments

Les médicaments, pommades, sirops, sont à rapporter de préférence en pharmacie. Peuvent être déposés en petites quantités, sans boîtes ni mode d'emploi.



DÉPÔT DE SERINGUES INTERDIT.



Piles et batteries

Piles, petits accumulateurs non endommagés et batteries de véhicules.
Un bac spécifique est prévu pour les BATTERIES LITHIUM.

RISQUE ÉLEVÉ D'INCENDIE AVEC CE TYPE DE BATTERIE QUI PEUT PRENDRE FEU INSTANTANÉMENT.
CE TYPE DE BATTERIE SE TROUVE DANS LES CIGARETTES ÉLECTRONIQUES, CERTAINS JOUETS, ROUES DE Trottinettes, BASKETS LUMINEUSES, CARTES DE VŒUX...



Encre et toner d'imprimante

Cartouches d'encre et de toner pour les imprimantes jet d'encre et laser.



Sources lumineuses

Les ampoules sont à trier par type de source lumineuse.

NON RECYCLABLE : ampoule à incandescence.

RECYCLABLE : ampoule économique et LED.

TUBES NÉON : linéaires.



Appareils électriques et électroniques

Deux caisses sont à disposition pour tous types de matériel électrique, électronique ou informatique, jouets électroniques, installations Hi-Fi, téléviseurs, luminaires, câbles, etc...



Les ampoules et les batteries doivent être enlevées et recyclées séparément. Les éléments démontables plastiques ou métalliques (par exemple tuyau d'aspirateur) doivent être démontés et recyclés de manière appropriée (avec les déchets incinérables et métalliques dans cet exemple). Une taxe anticipée de recyclage (TAR) est perçue sur chaque équipement électrique et électronique lors de l'achat.

LES MAGASINS SONT TENUS DE REPRENDRE CES ÉQUIPEMENTS.



Aluminium et fer blanc

Boîtes de conserve non souillées (les rincer), canettes, tubes, barquettes, papier aluminium et sprays aérosols vides.



Pas d'emballage composite tel que brique boisson.



Flaconnage

Tout récipients en plastique vide muni d'un bouchon:

Bouteilles de lait, huile, vinaigre, produits de nettoyage et de cosmétique, lessive, adoucissant, shampoing, etc...

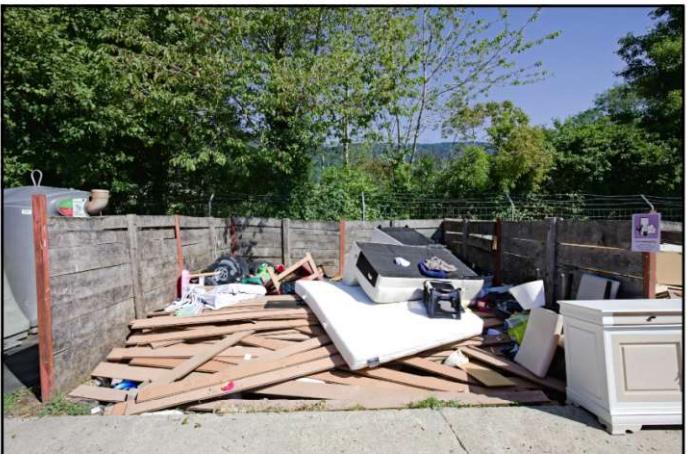


Encombrants

Déchets incinérables:

Moquettes, matelas, skis, etc...

Plastiques durs ne pouvant pas entrer dans un sac poubelle.



PLANTES INVASIVES



Bois

Tout type de bois, en quantité raisonnables.

Les déchets de rénovation ne sont pas acceptés, le maître d'oeuvre doit prévoir une benne sur le site des travaux.



Les meubles doivent être démontés.





Déchets de jardin

Déchets de jardin et de taille.

Privilégiez la dépose du gazon dans la remorque située à l'extérieur de la déchetterie pour limiter le jus de compost.

Les volumes importants, arrachage de haie par exemple, ne sont pas acceptés



PLANTES ENVAHISANTES

sont à déposer aux encombrants (déchets incinérables).



Inertes

Verres à boisson, vases à fleurs, porcelaine, faïence, vitres, miroirs, déchets de démolition, briques, carrelage, terre, gravats.

POUR UN VOLUME MAX. DE 35 Litres.

Cendres de bois, en

FAIBLE QUANTITÉ UNIQUEMENT.



Lors de transformation de bâtiments ou de locaux, le maître d'œuvre doit prévoir une benne sur le site des travaux.

TUILES ET BAC À FLEURS EN ETERNIT, DÉCHETS D'AMIANTE, À ÉVACUER AUPRÈS DE CAND LANDI OU STRID. DÉPÔT INTERDIT À LA DÉCHETTERIE.



Ferraille

Objets avec plus de 50% de métal, sans électronique. Sommiers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique, ustensiles tranchants.



Mettre aux encombrants les éléments combustibles (tissu, caoutchouc, etc..).





Pneus

Pneu voiture et moto, uniquement sur demande auprès du surveillant.

CHF 10.00 / pneu

CHF 20.00 / roue complète

PAIEMENT CASH UNIQUEMENT.



Gros électroménager

Réfrigérateur, congélateur, climatiseur, cuisinière, machine à laver sèche-linge, lave-vaisselle.



Une taxe anticipée de recyclage (TAR) est perçue sur chaque équipement électrique et électronique lors de l'achat.

LES MAGASINS SONT TENUS DE REPRENDRE CES ÉQUIPEMENTS.



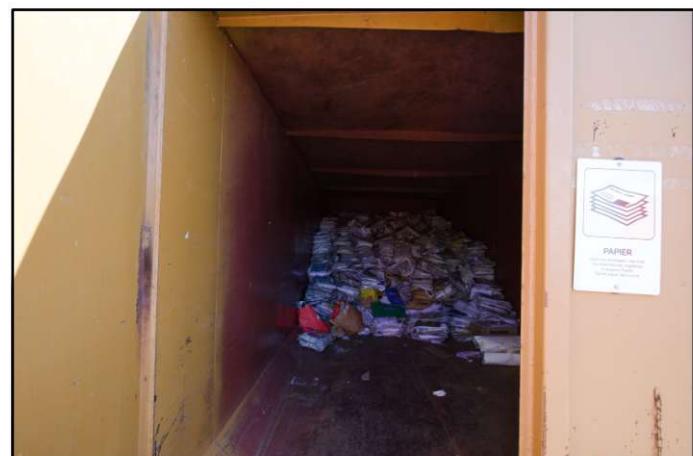
Papier

Journaux, imprimés, magazines
EN CAS DE DOUTE, METTRE DANS LE CARTON.



Le papier doit être ficelé en paquet. Pas de cabas, pas de papier plastifié.

LE PAPIER DÉCHIQUETÉ DOIT ÊTRE DÉPOSÉ AU CARTON.



Textiles

Vêtements propres et chaussures (nouées par paire), literie (draps, couettes, coussins), serviettes, nappes, ceinture, sacs et peluches.





Plastiques

Films de protection, plastiques thermoformés, barquettes, pot de yogourt, etc.



La vaisselle jetable, les plastiques durs de petite taille (stylo, brosse à dent, boîtier CD-DVD, etc.) vont aux ordures ménagères. Les plastiques durs de grand format, jouet, mobilier, etc... vont aux encombrants.



Sagex

Sagex, polystyrène.

MERCI DE NE PAS MÉLANGER LE SAGEX ET POLYSTYRÈNE AUX AUTRES PLASTIQUES.



PET

Bouteilles de boissons uniquement avec ce logo PET.



LES BOUTEILLES D'HUILE ET DE VINAIGRE DE CUISINE AINSI QUE LES BOUTEILLES DE PRODUIT DE NETTOYAGE VONT AU FLACONNAGE.

Merci de votre collaboration pour un tri efficace.

RESSOURCERIE

Une mini ressourcerie est à votre disposition pour accueillir vos livres, jeux et autres puzzles.

LES LIVRES DOIVENT ÊTRE EN BON ÉTAT ET LES JEUX OU PUZZLES COMPLETS.

pour déposer d'autres objets, s'ils sont parfaitement fonctionnels,
MERCI DE CONSULTER LE SURVEILLANT PRÉSENT.



QUELQUES RÈGLES IMPORTANTES

La déchetterie n'est pas une place de jeux.
Les jeunes enfants sont priés de rester dans le véhicule pour leur propre sécurité.

BIEN TRIER VOS DÉCHETS EST IMPORTANT POUR CONTENIR LES FRAIS DE RECYCLAGE ET ÉVITER LES ACCIDENTS !

De nombreux déchets recyclés rapportent de l'argent, pour autant que le tri soit fait correctement.

Le décompte se faisant au poids, le respect des directives (par exemple le papier attaché, carton plié) permet d'optimiser le remplissage des conteneurs. Un mauvais tri peut engendrer un déclassement des conteneurs et nous coûter au lieu de nous rapporter.

Un mauvais tri peut aussi engendrer des risques d'accident.

EXEMPLES DE CHOSES QUE NOUS NE VOULONS PLUS VOIR!

Les déchets verts sont broyés et compostés localement.

Ce comportement est irresponsable, des déchets plastiques ou autres vont se retrouver mélangés au compost utilisé par les paysans dans les champs de nos villages.



Les photos ci-dessous montrent des déchets retrouvés dans la benne à carton. Cette négligence dans le tri peut faire qu'une benne de carton, ou de papier, nous soit facturée au lieu de nous rapporter. Voir, de provoquer un incendie si des batteries se retrouvent dans une benne de carton ou de papier...



TRIER LES DÉCHETS C'EST L'AVENIR
Maintenant!

